



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

---

Réf. 132.01/1  
224.00/4

**Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (CPPVF)**

**Fribourg, le 02.07.2012 - Prolongation du délai de consultation et convocation d'une assemblée des assurés**

Suite à la demande des associations représentant les employés à la Commission paritaire, le Conseil communal a accepté la prolongation du délai de consultation pour l'examen des mesures proposées par le Groupe de travail ad hoc pour l'avenir de la Caisse de prévoyance du personnel, jusqu'au 15 septembre 2012.

Il a également été décidé l'organisation par le Comité de la CPPVF d'une assemblée des assurés actifs le 4 septembre. En parallèle, les personnes retraitées seront informées de la situation par courrier durant l'été.

Secrétariat de Ville

**M. Pierre-Alain Clément**, Syndic, se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, le lundi 2 juillet 2012, de 14h30 à 16h00, au 026 351 71 00.